

Image not found or type unknown



Droit de jouissance sur un jardin

Par **loeb 06**, le **13/04/2014** à **13:53**

bonjour voila une affaire qui dure depuis des années une voisine a une jouissance d'une bande de terrain a l'ouest de notre immeuble dit jardin no 2 dont la superficie n'est pas mentionné dans le cahier des charges cette qui a été cloturée est bétonée plus un plant d'arbre est ensuite changer ca destination elle utilise comme un parking alors qu'elle ne paye aucune charges ce changement de destination n'a jamais été voté en assemblée générale qu'el solution pour nous .
cordialement mr bottin.